

Joignez notre courant d'énergie !

Technicien(ne) en réglementation et développement Service de l'aménagement du territoire Concours SRH-2024-58

Taux horaire :
34,39 \$ à 44,85 \$
Selon l'expérience

FONCTION SOMMAIRE

Relevant du chef de division - planification et développement durable, vous serez dédié aux grands projets de développement résidentiels, commerciaux et industriels par des promoteurs. Plus particulièrement, vous devrez :

- Accueillir, accompagner, informer, conseiller et soutenir les promoteurs pour des projets majeurs de nature résidentielle, commerciale, industrielle et institutionnelle;
- Superviser et coordonner l'avancement des projets majeurs et faire le lien entre les différents services de la Ville (ingénierie et développement économique) ainsi que les promoteurs;
- Effectuer l'analyse des projets de développement, assurer le suivi des demandes présentées par les promoteurs et délivrer les autorisations requises;
- Donner suite à divers dossiers d'urbanisme relativement aux autorisations subséquentes à délivrer;
- Définir les besoins de transactions immobilières et servitudes en fonction des aspects techniques d'un projet;
- Définir les besoins de modifications réglementaires reliés aux projets opportuns;
- Étudier, proposer et soumettre des recommandations et des avis en matière d'urbanisme et de développement;
- Participer aux consultations publiques reliées aux projets de développement à titre de personne-ressource;
- Collaborer avec l'ensemble de l'équipe afin d'assurer la qualité du travail effectué par la division et l'ensemble du service;
- Procéder aux inspections requises pour vérifier la conformité à la suite de l'émission des permis et des certificats;
- Rédiger les rapports requis (avis et constats d'infraction, rapports pour la cour municipale, etc.) en lien avec les projets de développement résidentiels, commerciaux et industriels par des promoteurs, émettre des recommandations ou des ordres d'arrêt de travaux, demander et faire exécuter des ordonnances;
- Effectuer toute tâche connexe demandée par votre supérieur immédiat.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'aménagement et d'urbanisme ou en architecture ou dans toute autre discipline jugée pertinente ;
- Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente;
- Détenir de l'expérience dans le milieu municipal et dans l'accompagnement direct de promoteurs;
- Connaître les lois et règlements reliés à l'urbanisme et à l'environnement;
- Maîtriser les logiciels de la suite Office (Word, Excel et Outlook) et posséder les habiletés requises pour travailler dans un environnement informatisé, utilisant notamment les logiciels Accès-Cité et JMap;
- Connaître le *Code du bâtiment* ainsi que le *Code de construction du Québec*;
- Démontrer de très bonnes aptitudes pour les relations interpersonnelles, le service aux citoyens et le travail d'équipe;
- Être autonome, organisé et structuré;
- Posséder un bon esprit d'analyse, de synthèse et de résolution de problèmes;
- Avoir une facilité à rédiger des rapports, à effectuer des recherches et à communiquer tant verbalement que par écrit;
- Être soucieux d'offrir un travail de grande qualité et apporter un soin méticuleux aux tâches à accomplir.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une copie des attestations de formation requises, **avant 16 h 30, le mardi 9 avril 2024**, à : Ville de Shawinigan, Service du capital humain, Concours SRH-2024-58, 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 400, Shawinigan (Québec), G9N 6V3.

Courriel : rh@shawinigan.ca